

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 05 DECEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le
ID : 059-215902024-20241216-20240512DEL3-DE

NOMBRE :
De conseillers en exercice : **28**
De présents : **24**
De votants : **28**
Pour : **28**
Contre :
Abstention :

OBJET :

**RETRAIT DE LA DELIBERATION
N°20240810DEL 11 DU 8 OCTOBRE
2024 PORTANT SUR
L'INSTAURATION DU RIFSEEP
POUR LES TECHNICIENS
TERRITORIAUX, LES AGENTS DE
MAITRISE**

DELIBERATION :

Publiée le 16 décembre 2024

*Rendue exécutoire le 16 décembre
2024*

*Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 16
décembre 2024*

Le maire certifie que la délibération
a été publiée le ;

Le : 16 décembre 2024

Et que la convocation du Conseil
avait été faite

Le : 28 novembre 2024

Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance
Madame Vanessa LARD

*L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre,
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19h30 après
convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys »,
120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la
présidence du Maire, sa séance plénière ;*

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

*Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Michael LEROY, Laetitia PANIEZ, Alban
BEZIRARD, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Benoît OERLEMANS, Annie
PREUDHOMME, Victor PACCEU, Pierre CAMPHYN, Olivier JOUCLA, Vincent
DOUCHET, Lionel HOUZET, Jean-Pierre DUBURCQ, Jacky BOULINGUEZ, Marie-
Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Joelle LIESSE, Danièle BENOIT, François
BIERVLIET, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Vanessa LARD, Thomas
DUGRAIN,*

Etaient excusés avec procuration, absents :

*Madame Christelle GRATIEN, procuration donnée à Mme Annie PREUDHOMME,
Madame Valerie CLOUET, procuration donnée à Mme Vanessa LARD,
Madame Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,
Madame Alizée GRATIEN, procuration donnée à M. Alain BEZIRARD,*

Madame Vanessa LARD a été désignée secrétaire de séance, conformément à
l'article L.2121-5 du CGTC ;

Par délibération N°20240810DEL11 du 8 octobre 2024, le Conseil Municipal
a délibéré favorablement sur l'instauration du régime indemnitaire tenant
compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement
professionnel (RIFSEEP) pour les techniciens territoriaux et agents de
maitrise.

Par courrier en date du 21 octobre 2024, le contrôle de légalité de la
Préfecture du Nord, a demandé le retrait de cette délibération, considérant
la nécessité de consulter préalablement au Conseil Municipal le Comité
Social Territorial.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal procède à **l'unanimité**, au retrait de la délibération
reprise en référence.

Adopté Pour Ampliation

Le Maire d'Erquinghem-Lys